

24.0 crédits

360.0 h

1+2q

Enseignants:	Gillis Christophe ; Deneff Julie ; Fontaine Christine ; Lacour Marc ; Chanvillard Cécile ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	<p><b>FINALITE DE LA FORMATION</b></p> <p>L'atelier d'architecture de la dernière année conduit l'étudiant à faire la synthèse de l'ensemble des domaines qui concernent l'intervention de l'architecte. Dans ce but, les interventions de différents enseignants sont intégrées à l'atelier. Il s'agit plus particulièrement de Pierre Vanderstraeten pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire, de Paul Delattre pour les techniques spéciales et de Francis De Vos pour les structures.</p> <p>L'auteur de projet doit prendre successivement des décisions réfléchies et faire les choix appropriés qui vont déterminer son parti architectural, inscrit dans la globalité du contexte d'un quartier et de la cité. A ce niveau, l'architecture est concernée par l'aménagement du territoire. L'auteur de projet est un des partenaires de l'ensemble des acteurs qui font l'urbain, en dialogue avec l'autorité qui gère la ville.</p> <p>Le propos essentiel est de rendre la ville attrayante pour ses habitants actuels et futurs, une des questions actuelles étant la coexistence de l'habitat et des lieux de travail. Par habitat, il faut entendre le cadre de vie où le logement est organisé avec des activités quotidiennement nécessaires tels que les commerces, les services, les équipements de proximité. La mise en forme des grandes infrastructures et du paysage fait également partie de nos préoccupations, de même que la réalisation des grands édifices.</p> <p><b>OBJECTIFS PARTICULIERS</b></p> <p>Au départ, le but est d'étudier les rapports entre la ville et l'édifice, entre l'urbanisation et l'édification. Les sites proposés sont choisis en fonction de la nécessité d'y restructurer certains espaces urbains - ou à grande échelle - appelant la mise en place d'une architecture du lieu, déterminante pour l'avenir. L'approche doit être critique et prospective.</p> <p>Ensuite, il s'agit de concevoir une architecture inscrite dans la gestion prévue de l'espace, permettant d'en tester la pertinence. Il s'agit de familiariser l'étudiant avec une démarche.</p> <p>Partant d'une analyse du système complexe de la ville ou de l'agglomération afin d'en observer les principales composantes et leurs interactions, la problématique du contexte et les propositions de stratégies d'évolutions urbaines (ou rurales) sont étudiées collectivement, les partis généraux et les plans d'ensemble étant ensuite élaborés en équipes. C'est dans ce contexte que le projet architectural individuel est élaboré sur base d'un programme défini par l'étudiant lui-même. Il s'agit soit d'un édifice particulier, soit d'un ensemble, soit même d'une proposition d'art urbain ou paysagère.</p> <p>Le projet doit montrer la maîtrise acquise au cours de l'ensemble des études par l'étudiant. Il fait la synthèse de ses connaissances en tant qu'organisateur, compositeur, technicien, artiste. En tant qu'architecte.</p> <p><b>MOYENS MIS EN OEUVRE</b></p> <p>Le projet de fin d'études est l'élément essentiel de l'enseignement de dernière année. Il est développé au long de l'entièreté de l'année académique, selon un calendrier précis qui propose, à l'intérieur de trois grandes phases de travail, une série d'étapes et se clôture par la présentation devant un jury public.</p> <p>Plusieurs sites d'études sont proposés, permettant à chaque étudiant de choisir un thème de projet de fin d'études en fonction de ses choix personnels ou des compétences qu'il se reconnaît.</p> <p>Une succession d'esquisses et d'exercices définissent des étapes de choix et de décisions. Une certaine simultanéité entre les démarches d'analyse ou d'objectivation du projet (enquête, programmation, ...) et la composition architecturale (approche synthétique et graphique) est organisée au cours de ces étapes, afin de simuler la réalité où l'intuitif côtoie le rationnel. En outre, la présentation et la critique clôturant chaque étape exercent l'étudiant à exprimer clairement ses intentions, au travers de ses dessins, de ses maquettes et de son discours.</p> <p>En plus des critiques et des avis des enseignants d'atelier, un pré-jury est organisé au stade précédant le projet individuel, afin de vérifier le bien fondé du parti sur lequel se basera le projet final.</p> <p>Allant du général au particulier, le projet intègre toutes les composantes de l'architecture et de la construction, à toutes les échelles, depuis la gestion du territoire jusqu'à la composition des détails architecturaux et techniques. C'est dans cet esprit que les enseignants des disciplines associées à l'acte de bâtir telles que l'urbanisme, le paysage, la stabilité, les équipements, la sécurité, etc. interviennent de manière systématique et intégrée au processus du projet.</p> <p>L'organisation de l'atelier est régie par trois grandes phases du projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Travail collectif d'atelier (environ huit semaines), organisé selon les sites : pour mener l'enquête, celle-ci portant sur un morceau de ville ou de territoire</li> <li>2. Travail en équipes (environ cinq semaines, groupes de trois ou quatre étudiants) : pour définir la problématique du site (contexte) et des stratégies d'évolution urbaines (ou rurales), et pour proposer un parti général et un plan d'ensemble</li> <li>3. Travail individuel (environ 18 semaines) : pour établir la programmation d'un bâtiment ou d'un ensemble particulier, en relation avec le parti général, et pour le développer à titre de projet de fin d'études</li> </ol>

Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en architecture/BXL</a>
Faculté ou entité en charge:	LOCI